

État d'avancement du SAGE* Côtiers basques n°1

*Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Le territoire du SAGE Côtiers basques est compris entre l'Adour et la Bidassoa. Couvert par un réseau hydrographique dense et bordé par l'océan Atlantique et les prémices des Pyrénées, il offre une diversité de milieux remarquables. Son économie et sa forte attractivité sont intimement liées à l'eau. La gestion de l'eau sur ce territoire doit donc répondre à des enjeux socio-économiques et environnementaux, souvent concurrentiels.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Côtiers basques, regroupant 19 communes, est un outil de planification, qui donnera aux élus, aux usagers et aux services de l'Etat, les outils nécessaires pour améliorer la gestion de l'eau sur le territoire, en fonction de ses enjeux. Trois collectivités sont partenaires pour cette démarche, la Communauté de Communes Sud Pays Basque, la Communauté d'Agglomération Côte Basque - Adour et la Communauté de Communes Errobi. Trois partenaires accompagnent techniquement et financièrement la démarche : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques.

L'originalité de la démarche SAGE est de permettre à l'ensemble des acteurs locaux d'acquérir une vision globale des problèmes liés à l'eau sur leur territoire, d'identifier un certain nombre d'enjeux sur lesquels ils souhaitent agir et de réfléchir ensemble sur la manière de les faire évoluer. L'ensemble de ces acteurs de l'eau, 46 membres, sont réunis au sein d'une Commission Locale de l'Eau, organe décisionnaire du SAGE.

Les trois enjeux principaux du SAGE Côtiers basques sont :

- la préservation des usages par l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, des milieux aquatiques, du littoral et de la baignade,
- la conciliation de l'aménagement du territoire avec l'assainissement, l'eau potable, la gestion des eaux pluviales et des eaux issues des activités économiques,
- le maintien de l'attractivité territoriale par la préservation des milieux.

L'entrée en vigueur de la directive cadre sur l'eau demande l'atteinte du bon état écologique et chimique d'ici 2015 de tous les cours d'eau, lacs, eaux littorales.

Les deux documents, un atlas cartographique et un rapport de 160 pages, constituant l'état initial du territoire en termes de gestion de l'eau ont été validés le 20 juillet dernier lors de la deuxième réunion de la Commission Locale de l'Eau. Ils décrivent, pour le territoire, la qualité et la disponibilité de la ressource en eau et des milieux aquatiques et analysent l'impact sur ces dernières des différents usages existant : eau potable, assainissement, urbanisation, activités économiques, activités agricoles, activités récréatives et de loisirs, gestion des espaces verts et voiries.

Une page internet a également été réalisée permettant de communiquer sur cette démarche et son avancée, puisque les documents validés y sont téléchargeables : www.sagecotiersbasques.com.

La prochaine étape du SAGE Côtiers basques est, à partir d'un diagnostic du territoire et de ses tendances d'évolution, de définir ensemble la stratégie à adopter pour améliorer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. La validation de cette étape est prévue en janvier 2013.

Contacts :

Isabelle SEILLAN : i.seillan@ccspb.fr

Service communication

05-59-48-30-89

Maeva LE BARBU : m.lebarbu@ccspb.fr

Animatrice du SAGE COTIERS BASQUES

05-59-48-30-85